

Appel d'offres VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau
Direction de l'eau potable

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant, **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 10298
Descriptif : Remplacement du système de chauffage de l'usine de traitement d'eau potable, Dorval
Date d'ouverture : Le 26 février 2019
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à : **dep-ao@ville.montreal.qc.ca**
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 janvier 2019 sur le SEAO.
Visite supervisée des lieux : Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 13 février 2019 à 14h00, à l'adresse courriel suivante : **dep-ao@ville.montreal.qc.ca**

Les visites auront lieu du 4 février 2019 au 18 février 2019 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30.

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 31 janvier 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir_X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui ** _____ non ___X___

**Si oui, pour quel(s) appels(s) d'offres ? _____

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.